Automne 2016

LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS SUR L'ÉNERGIE À BRUXELLES

energuide.be

La thermographie infrarouge vous révèle l'invisible

Pourquoi un chantier dans ma rue ?

Dossier châssis et fenêtres p.10

Gagnez en confort avec des fenêtres performantes

by Sibelga

Nous contacter

➜ Odeur de gaz
- Sibelga 0800 19 400

➜ Panne d'électricité
- Sibelga 02 274 40 66

➜ Panne d'éclairage public
- Voiries communales :
  en ligne : www.sibelga.be
  ou 02 274 40 66 (urgences)
- Voiries régionales:
  en ligne : www.fixmystreet.brussels
  mobilite@sprb.brussels
  ou 0800 94 001

➜ Problème de facture
- Contactez d'abord votre fournisseur
- Si nécessaire,
  le Médiateur Énergie :
  02 211 10 60
- Ou encore, Brugel : 0800 97 198

➜ Choisir un fournisseur d'énergie
- www.brusim.be
  le simulateur bruxellois

➜ Obtenir une prime Énergie
- www.bruxellesenvironnement.be

➜ Suggestions ou remarques ?
- redaction@energuide.be

CHANTIERS À BRUXELLES

Penser les investissements en bon père de famille, c'est tout « l'esprit Sibelga »

Chaque année, Sibelga pilote plus de 300 chantiers dans la Capitale. Evidemment, un chantier, c'est dérangeant ! Pour les habitants comme pour les usagers de la voirie. Profitons de cet édito pour vous présenter nos excuses pour ces désagréments... et pour vous en dire un peu plus sur leur utilité.

Certains servent à remplacer des conduites ou des câbles existants, arrivés en fin de vie. D'autres permettent d'étendre les réseaux de gaz et d'électricité. Mais tous visent à vous assurer un service de qualité et à préparer l'avenir.

Oui mais, me direz-vous, aujourd'hui, c'est Sibelga, demain, Vivaqua et après-demain, la STIB. Détrompez-vous ! Les chantiers sont coordonnés. Cela veut dire que pour éviter au maximum les désagréments, les impétrants ont l'obligation d'agir de concert. Le pilote du chantier se concerte avec les autorités. Il consulte les autres entreprises d'utilité publique et leur demande si elles doivent aussi effectuer des travaux à cet endroit. Si elles ne sont pas intéressées, elles ne pourront plus y organiser de chantier pendant 3 ans (sauf urgences évidemment). Lisez le témoignage de notre contremaître Tom De Meersman, en page 6. Il vous en dit plus sur son travail et ses contraintes.

Les chantiers sont en quelque sorte un mal nécessaire pour vous garantir un approvisionnement continu et de qualité. Energizing the city, voilà notre mission.

L'équipe de rédaction

Que faire en cas de **difficulté de paiement** ?

Vous êtes un client résidentiel ? Vous avez des difficultés financières et votre fournisseur vous a envoyé une mise en demeure ? Ne laissez pas le problème s'aggraver. Demandez sans tarder le statut de « client protégé » à votre CPAS. Si vous répondez aux conditions d'octroi, le contrat avec votre fournisseur commercial sera suspendu et Sibelga vous fournira gaz et électricité au tarif social. Un limiteur de puissance à 2 300 watts devra être placé sur votre compteur (ou 4 600 watts sur demande du CPAS).

Voici les tarifs sociaux appliqués :

	Prix de l'électricité hors TVA 21 %	Prix du gaz hors TVA 21 %
Prix normal	0,1322 €/kWh	0,0225 €/kWh
Prix bihoraire jour	0,1402 €/kWh	
Prix bihoraire nuit	0,1062 €/kWh	
Prix exclusif nuit	0,0719 €/kWh	

➜ pour plus d'infos, appelez le SPF Économie au 0800 120 33
➜ rendez-vous sur http://soctar.belgium.be

Tarifs valables d'août 2016 à janvier 2017 inclus, hors cotisation fédérale et surcharges.

Des **Bruxellois récompensés** par le Prix belge de l'Énergie et de l'Environnement

A l'occasion de sa **11ème édition**, le Prix Belge de l'Énergie et de l'Environnement a récompensé une dizaine de projets dans les différentes catégories du concours : citoyen, secteur privé, secteur non marchand, secteur public, école/université, ville/commune, agence de pub...

Parmi eux, celui de **l'école communale de Saint-Josse-Ten-Noode** qui a reçu **l'Eco-Education Awards** pour son projet pédagogique très élaboré sur le thème de l'eau. **Le schaerbeekois Julien Kessler** a quant à lui été nominé comme candidat à **l'Eco-Citizen Award** pour sa **maison passive** qui s'était déjà distinguée comme bâtiment exemplaire bruxellois.

➜ **Retrouvez tous les résultats sur www.eeaward.be**

Les porteurs du projet de l'école de Saint-Josse-Ten-Noode

Julien Kessler en pleine explication

le chiffre

+ 40 %

2016, **année record** pour le **changement** de fournisseurs d'énergie

Depuis le début de l'année, nous sommes déjà 460 000 ménages belges à avoir signé un nouveau contrat de fourniture pour l'électricité. C'est presque 40 % de plus que l'année dernière à la même période (330 000).

Même succès pour le gaz : 330 000 changements cette année contre 233 000 en 2015. Changer de fournisseur est très simple (le nouveau fournisseur s'occupe de tout) et peut rapporter des centaines d'euros par an.

NEW

Nouveau coffret de comptage **25x60**

Depuis septembre 2016, **ce nouveau modèle est obligatoire** pour les nouvelles installations et les rénovations profondes. Il facilite l'installation et le remplacement futur des compteurs.

Le site www.sibelga.be/electricien donne tous les détails de cette modification qui ne concerne pas les installations existantes.

Conseils pour économiser l'énergie dans le **secteur non marchand** bruxellois

Toute institution sociale ou non marchande de la capitale peut recevoir des conseils pour apprendre à économiser l'énergie dans son fonctionnement. Une démarche positive aussi pour les usagers ou bénéficiaires.

Accompagnements personnalisés, séminaires et groupes de travail peuvent être mis en place gratuitement dans votre organisation, grâce à une collaboration entre Bruxelles Environnement et la Confédération Bruxelloise des Entreprises Non Marchandes (CBENM).

➜ **Infos : www.cbenm-bcspo.be**

Jean Motllo, responsable de l'atelier et ses 'élèves'

Plus d'infos : www.voot.be/techniquessolaires

ATELIERS DE LA RUE VOOT

Construisez **votre propre panneau solaire** thermique

Devenus une véritable institution à Woluwe-Saint-Lambert, **les Ateliers de la rue Voot** proposent des formations pour apprendre à fabriquer des panneaux solaires thermiques.

Objectif : permettre à Monsieur et Madame tout le monde de construire l'équipement pour produire leur propre eau chaude sanitaire.

Infos pratiques :

- douze séances hebdomadaires composées d'une brève partie théorique, d'une partie technique et de visites d'installations;
- accessible aux adultes et même aux jeunes à partir de 15 ans;
- possibilité de participer à d'autres modules, également centrés sur le solaire thermique : « Tout savoir sur le chauffe-eau solaire », « Trucs et astuces pour entretenir son chauffe-eau solaire thermique ».

Relevé des compteurs : calendrier de nos visites

Chaque mois, des Bruxellois reçoivent la visite de releveurs de compteurs. Est-ce bientôt le tour de votre commune ? Jetez un œil sur ce tableau. Après ce relevé, Sibelga transmet vos index à votre fournisseur d'énergie pour qu'il puisse établir la facture annuelle de votre consommation.

Nos releveurs travaillent pour vous

Vous appréciez que votre facture soit exacte ? Que vos consommations soient le reflet de la réalité et pas une estimation ? Alors faites bon accueil à notre releveur, c'est lui qui vous le garantit.

Octobre 2016

- ➜ 1130 Haren
- ➜ 1020 Laeken
- ➜ 1120 Neder-Over-Heembeek
- ➜ 1070 Anderlecht (2ème partie)

Novembre 2016

- ➜ 1180 Uccle

Décembre 2016

- ➜ 1060 Saint-Gilles

Janvier 2017

- ➜ 1190 Forest
- ➜ 1070 Anderlecht (1re partie)

Février 2017

- ➜ 1210 Saint-Josse-Ten-Noode
- ➜ 1000 Bruxelles Centre

Retrouvez aussi un aperçu complet du calendrier des relevés ainsi qu'une recherche par rue sur : **www.sibelga.be**

Comment la **thermographie infrarouge** vous révèle **l'invisible** !

Cette technique demandait autrefois un matériel lourd et coûteux, elle est à présent portative et bon marché… alors pourquoi encore s'en priver ? La caméra thermographique permet de voir les transferts de chaleur passer à travers les parois d'une maison. Très utile pour détecter les pertes d'énergie.

Isoler son logement, tout le monde y pense, mais par où commencer et comment savoir où se trouvent les principales fuites de chaleur ?

Grâce à la thermographie infrarouge, une caméra spéciale produit des images aux couleurs artificielles qui permettent de comparer les températures des surfaces photographiées.

Plus la couleur tend vers le rouge, plus la surface est chaude. Plus la couleur se rapproche du bleu foncé, plus elle est froide. Ainsi, sur une façade, des zones bien isolées qui devraient donc être froides (bleues) se révèlent en réalité chaudes (rouges) car un manque d'isolant, une fuite au châssis, un pont thermique laissent s'échapper la chaleur.

LA THERMOGRAPHIE REND D'AUTRES SERVICES

Comme la radiographie du médecin, elle permet de voir l'invisible : un défaut d'isolation électrique qui provoque un échauffement anormal, une fuite d'eau sous une chape, des canalisations encastrées ou un frottement anormal dans une machine.

QUAND THERMOGRAPHIER ?

La thermographie ne peut montrer que des différences de température qui doivent être d'au moins 10°C entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. En pratique, la saison froide est le seul moment où il sera possible de réaliser une image thermographique.

Jusqu'à 400 € de prime

La thermographie est une des techniques qui peuvent être utilisées lors d'un audit énergétique, lequel ouvre le droit à une prime jusqu'à 400 €. Plus d'infos sur le site de Bruxelles Environnement.

Votre maison thermographiée vue du ciel

La Région de Bruxelles-Capitale a fait réaliser en décembre 2008 une thermographie aérienne de la ville. On y voit très bien les toits non isolés (en rouge).

Cherchez le vôtre : **www.gis.irisnet.be/bxlheat/**

- Pertes de chaleur non perceptibles
- Pertes de chaleur très faibles
- Pertes de chaleur faibles
- Pertes de chaleur moyennes
- Pertes de chaleur fortes
- Pertes de chaleur très fortes

63,3 millions d'investissements en 2015

Sibelga dépense chaque année entre 60 et 65 millions d'euros (hors réparations) pour moderniser ses réseaux de gaz et d'électricité et en augmenter la sécurité, la fiabilité et la capacité. Elle se place ainsi au troisième rang des investisseurs récurrents à Bruxelles.

Pourquoi un **chantier** dans **ma rue** ?

Personne n'aime les travaux de voirie, c'est un fait. Mais installer, réparer ou remplacer des canalisations et câbles souterrains est indispensable. Sibelga met dès lors tout en œuvre pour limiter au maximum les désagréments pour les riverains et les passants. Nous avons rencontré Tom De Meersman, surveillant de chantier.

« Les riverains sont informés via un toutes-boîtes de la date du début des travaux, leur durée et leur nature. Une brochure leur explique les différentes phases du chantier. Des numéros de téléphone leur sont également communiqués pour toutes leurs questions ou en cas de problème. Au besoin, le surveillant ou le contremaître rencontre les habitants pour trouver des solutions », explique Tom.

La signalisation et la sécurité sont deux autres éléments fondamentaux du chantier. « En se basant sur le plan de signalisation, l'entrepreneur installe les panneaux nécessaires et éventuellement des feux de signalisation temporaires. Des passages de contournement du chantier sont également prévus pour les piétons et les cyclistes. »

Les différents aspects du chantier sont passés en revue avec les autorités communales. De temps à autre, il arrive qu'on doive s'adapter à des événements locaux, comme des foires ou des brocantes. »

Comment les riverains réagissent-ils ?

« En général, plutôt bien. La plupart s'inquiète des possibles nuisances ou de l'accès à leur logement. Ils craignent parfois aussi d'être privés d'électricité. Alors, on les rassure. On ne coupe qu'en cas de nouveau raccordement, et bien entendu après les en avoir informés.

Comment éviter les chantiers successifs ?

« Lorsque des tranchées sont creusées, que ce soit pour renouveler, étendre ou renforcer le réseau, notre bureau d'étude prend préalablement contact avec les autres impétrants (STIB, Proximus, Vivaqua...) pour qu'ils puissent eux aussi utiliser notre tranchée. S'ils ne profitent pas de l'occasion, ils ne pourront pas réaliser de travaux planifiés à cet endroit pendant 3 ans. Par contre, en cas d'urgence, pour une fuite ou une réparation, il est toujours indispensable d'intervenir immédiatement ».

Périodique et obligatoire, mais surtout très utile

Depuis 2009, la réglementation en région bruxelloise est claire : vous devez faire contrôler votre chaudière d'une puissance supérieure à 20 kW, tous les 3 ans pour le gaz, tous les ans pour le mazout, et cela par un technicien chaudière agréé selon le type de chaudière. L'un d'eux, Serge Kula, nous explique son intervention.

À RETENIR
Contrôle obligatoire tous les 3 ans pour le gaz et tous les ans pour le mazout !

« Le travail commence par la mesure des 4 paramètres obligatoires : rendement, température de cheminée, CO_2 et CO. Nous voyons ainsi la situation de départ », explique Serge.

« J'ai même un jour trouvé un pigeon mort. Je n'ai jamais compris comment il avait pu entrer là... »

« Nous mesurons aussi d'autres paramètres utiles. Le tout nous donne une première indication de l'état de la chaudière et de son fonctionnement. Ensuite, on ouvre la chaudière et on nettoie l'intérieur de tous les résidus, poussières que l'appareil a pu aspirer. J'ai même un jour trouvé un pigeon mort. Je n'ai jamais compris comment il avait pu entrer là... »

LE TECHNICIEN VEILLE À VOTRE SÉCURITÉ...

« Nous vérifions certains organes de la chaudière qui permettent son fonctionnement automatique, comme l'électrode d'allumage, explique Serge. Ou d'autres, comme la sonde qui vérifie la présence de la flamme (et coupe le gaz si la flamme s'éteint) ou l'aquastat de sécurité qui évite la surchauffe de la chaudière.

Nous contrôlons l'arrivée minimale d'air et de gaz. Sur la chaudière à condensation, nous vérifions le système d'évacuation des condensats et sur les modèles muraux, l'état de l'échangeur. Nous remplaçons des pièces si nécessaire et enfin nous effectuons un ramonage de la cheminée et nous remontons le tout. »

... ET À VOTRE PORTEFEUILLE

Une chaudière bien entretenue consomme moins et pollue moins. Pour s'en assurer, le technicien recommence les mesures du début. Si les résultats ne sont pas dans les normes légales, il peut encore effectuer des réglages d'amélioration. Puis, il délivre une attestation déclarant la chaudière conforme ou non aux exigences PEB.

« Seul un technicien agréé G1 ou G2 peut délivrer ce document qui met le client en règle vis-à-vis de la Région mais aussi des assurances. Si à l'issue du contrôle périodique, la chaudière est hors norme, il a 5 mois pour la mettre en conformité. Le technicien donne également des conseils d'utilisation rationnelle de l'énergie. »

Le CO, un des dangers de l'hiver

Un appareil mal réglé ou dont l'arrivée d'air et l'évacuation des produits de combustion laissent à désirer peut produire du monoxyde de carbone avec des risques graves pour la santé humaine. Le contrôle périodique par un technicien permet d'écarter ce risque.

L'éclairage public

Qui allume et éteint la lumière en ville ?

- 42 points de télécommandes centralisées sur Bruxelles (TCC)
- chaque TTC envoie un signal via le réseau électrique
- Elia et Sibelga surveillent les signaux via leur dispatching
- 1 impulsion le soir = allumage / 1 impulsion le matin = extinction

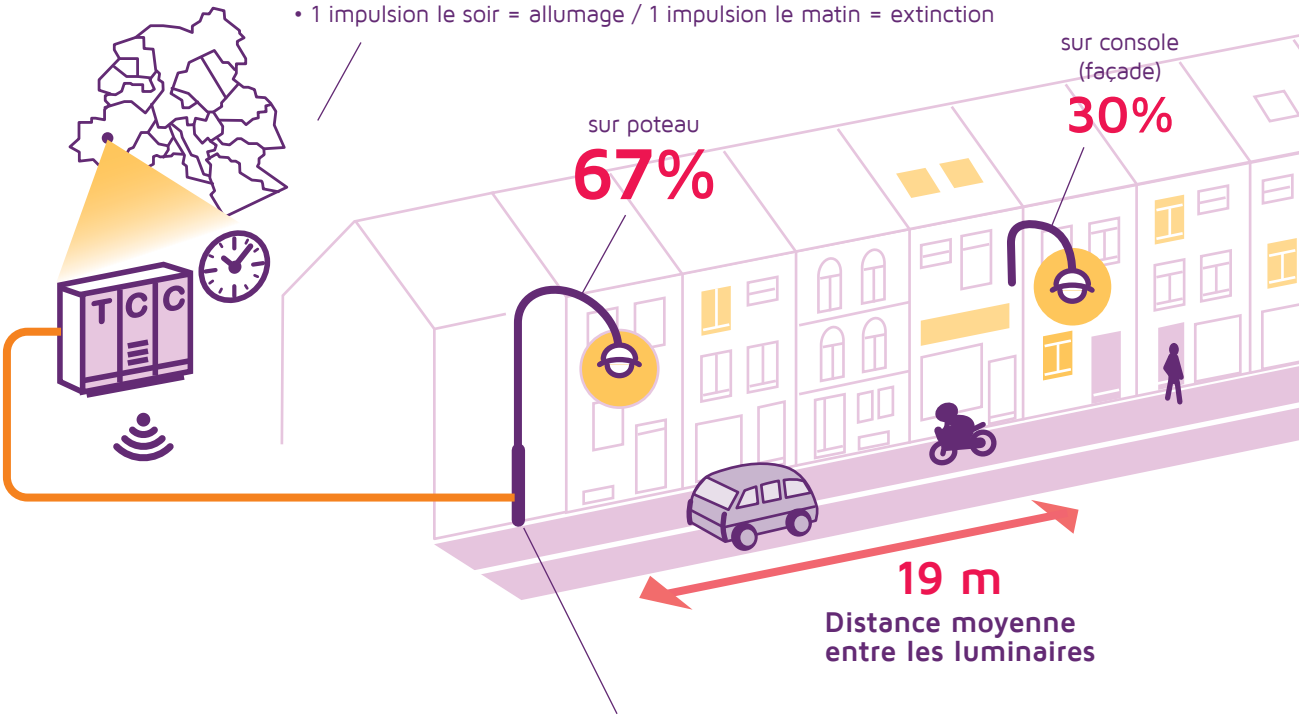

Puissance moyenne d'un luminaire
146 W

Longueur des voiries communales éclairées

1 553 km

Durée de vie d'un luminaire

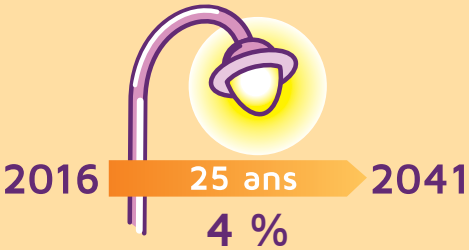

4 %
remplacés chaque année

Durée de vie d'une lampe

3 à 4 ans

remplacement systématique des lampes tous les 3 ou 4 ans selon le type

bruxellois **sous la loupe***

Quels sont les différents types de luminaires à Bruxelles ?

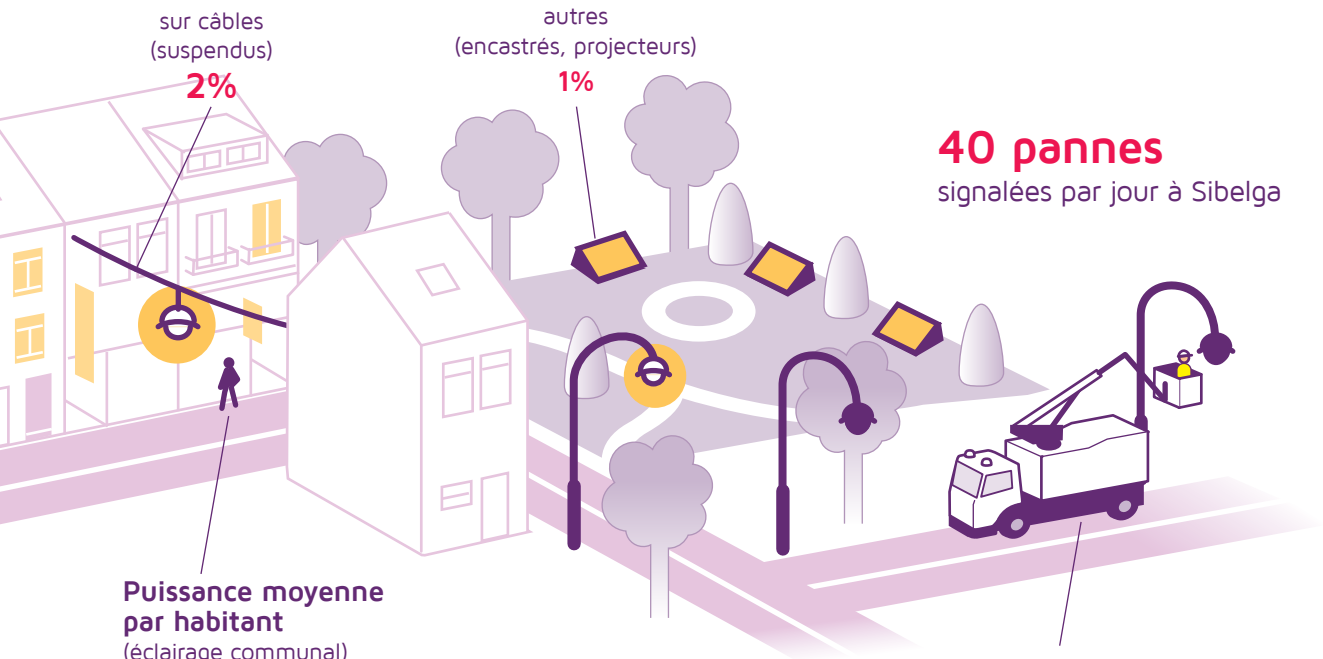

40 pannes
signalées par jour à Sibelga

Puissance moyenne par habitant
(éclairage communal)
10 W

Nombre total de luminaires
81 563

Délai de réparation par Sibelga

2 jours ouvrables
pour une zone d'éclairage

jusqu'à 5 jours ouvrables
pour des luminaires isolés

Consommation

Consommation annuelle d'électricité à Bruxelles

1 %
Éclairage public

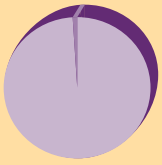

Lampes économiques

95 %
du réseau de luminaires à Bruxelles

Comment signaler une panne ?

Pour les voiries communales
- En ligne **www.sibelga.be** > éclairage public
- En cas d'urgence **02 274 40 66**, 24h/24, 7j/7

Pour les voiries régionales
- En ligne **www.fixmystreet.brussels**
- **mobilite@sprb.brussels** ou **0800 94 001**

* Les chiffres de cette infographie concernent uniquement l'éclairage public des voiries communales géré par Sibelga

Gagnez en **confort** avec des **fenêtres performantes**

L'isolation thermique et acoustique des châssis et des vitrages apporte à la maison plusieurs avantages en termes de qualité de vie et d'économie d'énergie. Remplacer est la solution extrême mais il existe d'autres possibilités. Avant toute chose, il faut examiner la situation de départ et s'y prendre dès maintenant pour des travaux au printemps prochain.

« Avec la saison froide qui arrive, ce n'est pas le moment de faire remplacer mes fenêtres. Le chantier serait pénible à supporter en plein hiver », direz-vous. Oui, mais c'est le bon moment pour y penser car planifier ce chantier prend du temps.

Vous devrez d'abord choisir parmi un vaste assortiment de types de châssis. Puis, inviter deux ou trois entreprises à venir prendre des mesures, recevoir et enfin comparer leurs offres de prix. Après avoir passé commande, vous devrez attendre la livraison pendant deux mois au moins car les châssis sont toujours fabriqués sur mesure. Le remplacement lui-même est rapide : pour une maison, en une journée, tout est installé. Ce sont les réparations de maçonnerie et les finitions du plafonnage qui prennent du temps.

Si vous comptez faire ces travaux au printemps prochain, c'est donc en octobre qu'il faut vous y mettre.

POURQUOI REMPLACER LES FENÊTRES ?

Pour économiser de l'énergie et surtout améliorer votre confort :

- Les vitrages laissent passer 4 à 5 fois plus de chaleur vers l'extérieur qu'une paroi en maçonnerie. Quant au châssis, il peut perdre de la chaleur par rayonnement et par fuite d'air. Pour empêcher que la chaleur de votre maison ne rayonne à l'extérieur, deux solutions inséparables : un double vitrage superisolant et un châssis doté d'un isolant thermique. Et pour éviter les fuites, un châssis fermant bien et doté de joints d'étanchéité à l'air est indispensable.

- Sur le plan du confort, un châssis qui ne se ferme plus très bien laissera passer des courants d'air froid désagréables, voire même l'eau de pluie. De même, un vitrage simple est forcément très froid et donne une sensation « de paroi glacée ».

QUELLE ÉCONOMIE PEUT-ON ESPÉRER ?

En ville, la surface vitrée d'une habitation représente 5 % de la surface des parois. Si vous placez un nouveau châssis et du double vitrage, vous pouvez espérer une économie avoisinant les 220 kWh par m² et par an (climat du Brabant).

Si vous vous chauffez au gaz (env. 0,06 €/kWh), cela rapporte 13,3 €/m² par an. En prenant 400 à 450 € TVAC comme prix moyen du m² de châssis placé, le temps de retour sur investissement est de 22 ans (= 300/13,3). N'oubliez pas qu'il existe des primes pour ces travaux.

3 autres solutions possibles

- Il n'est pas toujours nécessaire de remplacer le châssis s'il est en bon état. Il suffit de changer de vitrage, moyennant une adaptation du châssis. Nettement moins cher… pas besoin de réparations.
- Remplacer un double vitrage ancien (plus de 15 ans) par un double vitrage moderne, beaucoup plus isolant, sans changer de châssis, c'est aussi une solution moins chère et rentable.
- Il est possible de faire poser un second châssis vitré à l'intérieur ou un survitrage par l'extérieur. Le résultat est bon au point de vue thermique et acoustique et cela permet de conserver des châssis anciens qui ont une valeur patrimoniale, situation fréquente à Bruxelles.

Question de priorité, question de rentabilité

Disons-le clairement : si votre toiture n'est pas isolée, oubliez les châssis pour l'instant et consacrez votre budget à isoler les combles, cela vous coûtera moins cher, vous rapportera davantage et plus vite.

BON À SAVOIR

Des primes pour rénover vos fenêtres

- ✔ Prime B4 pour le vitrage superisolant, de 10 à 20 €/m² en fonction de vos revenus. Plus d'informations sur : www.environnement.brussels > primes 2016
- ✔ Primes à la rénovation de la Région de Bruxelles-Capitale, aussi sous certaines conditions pour les châssis. Retrouvez toutes les précisions sur www.logement.brussels

Châssis bois

Châssis aluminium

Châssis PVC

VOS CHÂSSIS : BOIS, PVC, ALU OU… UN MÉLANGE ?

Le bois reste un matériau compétitif sur le plan environnemental, technique et financier mais il réclame un entretien rigoureux tout au long de sa durée de vie. Alu et PVC en demandent moins.

Par contre le bois a des qualités esthétiques incomparables. C'est pourquoi le PVC tâche de l'imiter et l'aluminium a décidé de s'y associer : on trouve aujourd'hui des châssis en PVC imitant très bien le bois et des châssis alu prépeint côté extérieur, en bois non traité côté intérieur avec entre les deux une couche d'isolant.

Dans les châssis alu actuels, on place toujours à la fabrication un isolant séparant la face interne et externe, car le métal conduit la chaleur.

Le prix du silence

En ville, une autre bonne raison de changer les fenêtres est le confort acoustique. Sur ce plan, le double vitrage et un châssis épais et étanche font une énorme différence.

L'importance du **vitrage**

Pour comparer les vitrages, on utilise la valeur U, le « coefficient de transmission thermique ». Plus le chiffre est petit, plus le matériau est isolant.

	Valeur U	Température face interne*
Simple vitrage	5,8 à 7,0	-1,8°C
Double vitrage (ancien)	2,8 à 3,0	9,5°C
Vitrage super-isolant	1,0 à 1,1	15,9°C
Triple vitrage	0,6	18°C

* pour une température extérieure de -10°C et une température intérieure de 20°C

On peut également ajouter au vitrage différentes couches réfléchissantes qui suppriment l'entrée de chaleur en été sans diminuer beaucoup l'apport de lumière. Ceci évite les surchauffes à la belle saison. En hiver, ce type de vitrage réfléchit la chaleur de la maison vers l'intérieur.

Au moment de choisir, gardez à l'esprit qu'une fenêtre, c'est un ensemble. Il est donc nécessaire que tous ses éléments soient performants. Inutile d'acquérir un triple vitrage si le châssis est une passoire. Le châssis doit lui aussi avoir un coefficient U performant.

Enfin, envisagez le verre feuilleté incassable et le châssis anti-déboitement qui renforceront la sécurité de votre habitation, moyennant un faible surcoût.

TÉMOIGNAGE

" Ne pas perdre de vue le triangle **qualité-prix-service** "

Responsable de projets chez un grand fournisseur belge de châssis, Ralph Leonardy est un observateur averti des besoins, des modes et des préférences en matière de fenêtres. Son expérience le confirme, les clients tiennent rarement compte du long délai de fourniture nécessaire.

LE CONSEIL DU PRO

Ne faire confiance qu'à une entreprise qui envoie sur place un technicien pour prendre les mesures et examiner les particularités du bâtiment.

« Jusqu'en 2012, les incitants fiscaux soutenaient financièrement les gens dans leurs projets », explique notre interlocuteur. « Il y avait donc une sorte de nivellement par le haut : le budget allégé grâce à cela, les clients visaient d'abord la qualité. Maintenant que ces aides ont diminué puisqu'il ne reste que les primes, le critère prix reprend le dessus. Mais c'est oublier que bien acheter, c'est trouver l'équilibre qualité-prix-service. »

Un bon châssis ne donnera satisfaction que s'il est bien placé (et bien mesuré au départ !), et s'il dure longtemps avec des besoins en entretien pas trop élevés. Un bois pré-peint offre 10 ans de tranquillité sans entretien et un PVC doit être lavé régulièrement, sinon il s'encrasse de façon indélébile. Contrairement aux idées reçues...

LE PVC RESTE MAJORITAIRE

« Dans l'entreprise qui m'emploie, nous constatons que le PVC représente 40 à 50 % des commandes. Le bois et l'alu se répartissent le reste moitié-moitié.

Le bois gagne du terrain dans les communes de Bruxelles où le service urbanisme privilégie ce matériau. Mais le PVC comme l'alu proposent d'excellentes imitations bois qui donnent la même satisfaction esthétique. »

COMPLEXE QUESTION DU VITRAGE

« Sur la question du vitrage, du coefficient d'isolation ou solaire, les gens ne s'y retrouvent guère... nous sommes là pour expliquer et aider à choisir. Mais je suis étonné de voir que beaucoup de clients sont bien au courant qu'un ancien double vitrage mérite d'être remplacé.

Par contre, quasiment personne ne réalise qu'il faut jusqu'à 12 semaines pour livrer et placer les châssis. Tous semblent oublier qu'il s'agit toujours de fabrication unique et sur mesure. »

© Belisol Audergherm

Que faire en cas d'**odeur de gaz** chez moi ?

Qui appeler ?

Après avoir aéré, **évacuez les lieux**.

En région bruxelloise, en cas d'odeur de gaz :

- appelez Sibelga au numéro gratuit **0800 19 400**, ou le **112** (service incendie).

Attention néanmoins : **effectuez l'appel à l'extérieur du bâtiment, loin de toute odeur de gaz !** Les équipes d'intervention de Sibelga ont l'expérience nécessaire et sont équipées d'appareils qui mesurent la concentration de gaz dans l'air et leur permettent d'intervenir de manière professionnelle.

Faut-il fermer le compteur ?

Oui, mais seulement si vous pouvez accéder au compteur **sans allumer la lumière**. Or ils sont souvent en cave...

Dans tous les cas, méfiez-vous des gestes habituels : utiliser un interrupteur est tellement machinal qu'on ne se rend plus compte qu'on le fait.

Retenez ces trois mesures, valables dans tous les cas : aérer (ouvrir portes et fenêtres), ne provoquer aucune source d'allumage (appareil électrique, cigarette ...) et s'éloigner rapidement.

Pourquoi aérer ? Pour évacuer le gaz vers l'extérieur et diminuer la concentration de gaz dans l'air. Le gaz ne s'enflamme pas dans toutes les conditions. Il lui faut pour s'enflammer, un mélange assez précis : entre 5 et 15 % de gaz dans l'air. Si vous aérez, vous pouvez faire baisser la concentration de gaz sous 5 % et diminuer le risque.

Pourquoi éviter les sources d'allumage ? Pour que le mélange gaz-air ne s'enflamme pas. Ne faites pas fonctionner d'appareils électriques, n'appuyez pas sur des interrupteurs (lumières, sonnettes, ascenseurs, etc) : ils produisent des étincelles. Une seule d'entre elles suffirait à enflammer le mélange gaz-air.

Pourquoi s'éloigner ? S'éloigner est toujours recommandé... On ne sait jamais quel est le pourcentage de gaz dans le mélange et tout appareil électrique peut être une source d'allumage imprévue : le frigo, le thermostat du chauffage, la sonnette de la porte d'entrée, la sonnerie du téléphone...

Pour vous en convaincre, Sibelga a réalisé une vidéo... stupéfiante. Vous y verrez que le mélange gaz/air s'enflamme rapidement, ce qui dégage une énergie importante qui peut entraîner une explosion dans un milieu confiné.

LE GAZ N'A PAS D'ODEUR ! AH BON ?

Effectivement, à l'état naturel, le gaz ne sent rien du tout. De manière à pouvoir repérer une fuite de gaz, on lui ajoute une substance à l'odeur assez déplaisante, le THT (tétrahydrothiophène). Notre odorat peut le détecter à partir de 1 % de concentration de gaz dans l'air.

En savoir plus ?
Visionnez notre vidéo sur www.sibelga.be/fr/blog ou tapez 'odeur de gaz' sur www.energuide.be

TRITOMAS : UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE LÀ OÙ ON NE L'ATTEND PAS

Un des premiers commissariats **basse énergie** du Royaume

Prenez un ancien bâtiment qui hébergeait un énorme central téléphonique de la RTT. Mettez-le ensuite entre les mains d'un chef de corps visionnaire. Vous obtiendrez un immeuble transformé en commissariat agréable, lumineux et économe. Son nom : Tritomas, du nom de cette belle fleur orangée...

En 2009, le chef de corps de la police d'Uccle, d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort apprend que Belgacom souhaite revendre un ancien bâtiment de la RTT. Il s'agit d'un bâtiment art déco classé, construit en 1953 par l'architecte bruxellois Gaston Brunfaut. Michel Deraemaeker se met en tête d'en faire un bâtiment basse énergie et d'y installer la police locale de la zone.

UNE CONSOMMATION EN CHAUFFAGE DIVISÉE PAR 10

Un sacré défi qui a nécessité une fameuse rénovation : « Nous avons isolé le bâtiment par l'intérieur, sans oublier la cage d'escalier et placé des châssis en aluminium dotés de triple vitrage », explique Michel Deraemaeker. Les besoins en chauffage sont aujourd'hui de 23 kWh/m^2 par an contre près de 200 kWh/m^2 au départ... Une amélioration spectaculaire qui a valu au bâtiment de figurer en 2012 parmi les nominés du concours « bâtiments exemplaires ».

LE CONFORT DES OCCUPANTS PRIS EN COMPTE

Des stores commandés automatiquement en fonction de l'ensoleillement et de la température intérieure ont été installés. À l'intérieur des bureaux, pas d'air conditionné, mais un système de refroidissement par poutres froides qui fait la fierté du chef de corps : « Le tout fonctionne sans intervention de la moindre pompe à chaleur ». Pour couvrir une part significative de la consommation électrique, des panneaux photovoltaïques délivrant 17 000 kWh par an ont été placés sur le toit. Le système de récupération d'eau de pluie relié à deux citernes de 15 000 l chacune, permet de couvrir 74 % des besoins en eau sanitaire du commissariat. Les deux autres toits plats ont été végétalisés.

Bref, un projet très orienté vers le développement durable, complété par un car-port sous lequel les policiers rangent vélos, scooters et voiture électriques.

Michel Deraemaeker, chef de corps de la police d'Uccle, d'Auderghem et de Watermael-Boitsfort

Votre **fournisseur** d'électricité est-il **vraiment vert** ? Check it !

« **Greencheck** » est un nouvel outil qui permet aux Bruxellois de vérifier que leur fournisseur d'énergie leur livre une électricité aussi verte qu'annoncée. Il vous suffit de prendre votre dernière facture annuelle.

- Rendez-vous sur **www.brugel.be** > tapez Greencheck
- Introduisez votre **code EAN** (18 chiffres commençant par 54 144 89)
- Voyez le **pourcentage** effectif d'électricité verte

© Renson

Une évacuation d'air « design » compatible avec tous les toits

Cet accessoire est conçu pour évacuer par le toit l'air d'extraction de la ventilation. Sa forme favorise l'écoulement de l'air et il s'intègre esthétiquement à toute toiture, même en ardoises. Le raccord à la couverture est assuré non plus par la traditionnelle plaque en plomb mais par une tuile universelle en polypropylène, matériau recyclable.

La maison connectée, pour bientôt ?

Les objets connectés se multiplient. Deux géants du web et d'autres sociétés proposent des assistants à commande vocale qui communiquent avec vous et divers appareils. Le thermostat classique avait déjà une forme simple d'intelligence, mais les nouveaux font beaucoup plus : ils apprennent seuls et communiquent par smartphone.

© Amazon

© Nest

© Google

Plusieurs fabricants proposent des **pommeaux** de douche qui **diminuent le débit d'eau chaude de 40 à 50 %**. Au lieu de consommer 10 à 18 l/min., vous n'en ferez couler que 5 à 7 l/min. Presque moitié moins à chauffer, **c'est moitié moins d'énergie à payer.** Et cela, sans diminuer l'impression d'abondance.

économie d'eau chaude = économie d'énergie

Gagnez 117 à 146 € par an sous la douche !

- **Une douche** = 40 litres = 0,2 € (eau et énergie)
- **Une douche par jour pour 4 personnes pendant un an** = 0,2 x 4 x 365 = 292 €
- **Gain possible** : 40 à 50 % de 292 € = 117 à 146 €
  - prix d'achat d'un pommeau économique : à partir de 15 €

Le calcul est vite fait !

Réalisation : Sibelga - BP 1340 - 1000 Bruxelles Brouckère - Editeur responsable : Philippe Massart
Rédacteur en chef : Iris Fostiez - Conception, Pré-presse & Production : Dimensions

FSC www.fsc.org MIXTE Papier issu de sources responsables FSC® C010872